

Cahier des charges “Vacances hockey olympiques”



Présentation du dispositif

Dans le cadre d'un été historique pour le hockey français avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la FFHockey et l'ANS proposent un dispositif « Vacances Hockey Olympiques ».

Ce dispositif réservé à certains clubs en fonction de leur géolocalisation (55% des clubs de la FFH sont concernés) a pour double objectifs :

- Animer les JOP au plus près des clubs de hockey, des pratiquants
- Favoriser un effet JO en faisant découvrir le hockey au plus grand nombre et en visant une augmentation des adhésions à partir de juillet



Pour l'été et rentrée 2024, faisons en sorte que nos clubs soient dynamiques pour capitaliser sur l'offre JOP car le hockey sera médiatisé et visible du grand public (330 000 spectateurs + audience de France TV) à l'occasion de cet évènement historique.

Pour information, voici les chiffres clés de 2024 pour la FFH :

- La FFH est dotée, au titre de ce dispositif "Vacances Hockey Olympiques", d'une enveloppe globale de **92 000 €**.



Quelques informations pratiques

1. Votre projet de stage “Vacances hockey olympiques” devra respecter les éléments suivants :

- Mettre en place ce dispositif à destination des territoires prioritaires (liste des 500 villes qui concernent **55% de nos clubs**, QPV, ZRR)
- Porter prioritairement et majoritairement par les clubs (lieux d'accueils de la pratique sportive)
- Prendre en charge au moins 20-25 enfants par stage
- Proposer au moins 5 ½ journées de stage par une même association
- Proposer des actions variées (activités, sorties, sports)
- Proposer au moins une demi-journée par stage dédiée à des thématiques citoyennes diversifiées (multisports, culture, citoyenneté) dans une logique d'héritage des JOP 2024 (voir exemples ci-dessous)
- Garantir l'accessibilité du plus grand nombre à la dynamique olympique et paralympique, en appliquant notamment une tarification accessible
- Licencier tous les participants des stages (découverte ou loisirs)
- Promouvoir les outils d'adhésion pour la rentrée 2024 (licences FFH compétition, loisirs, découverte, pass'sport, pass hockey etc)

Les structures bénéficiaires veilleront à l'apposition et **l'utilisation du logo de l'Agence nationale du Sport** et de celui du ministère chargé des Sports selon la charte applicable. Elles communiqueront à la FFH sur les projets mis en œuvre (notamment les actions les plus innovantes et exemplaires) de façon à ce que cette dernière puisse les valoriser sur les réseaux sociaux et les communiquer à l'Agence nationale du Sport.

Les structures veilleront à utiliser le hashtag et le visuel "Animations vacances olympiques et paralympiques" dans ses communications.

Le respect de ces obligations sera pris en compte lors de l'étude des bilans.

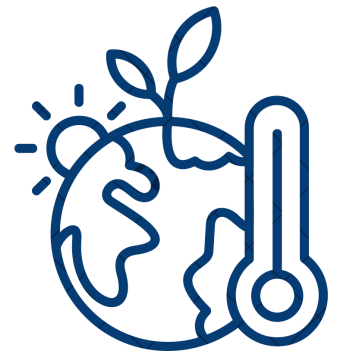
2. Exemples de thématiques citoyennes

Idées de thématiques à proposer lors des stages :

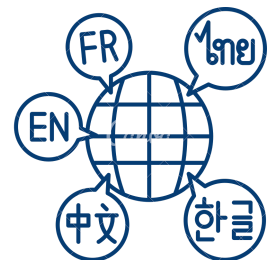
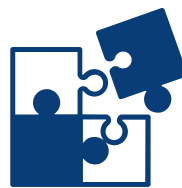
- **Écologie** : sensibilisation au tri des déchets.

Outils ressources : fresque du climat

Associations partenaires pouvant être sollicitées : Les Amis de la Terre



- **Culture** : découverte du patrimoine local (géocaching, courses d'orientation avec énigmes etc), et national (héritage des jeux : escape game, quizz, jeux, etc), session linguistique (apprentissage du hockey en anglais)



- **Multisports** : entente avec d'autres sections sportives pour découvrir de nouveaux sports.

Par exemples : savoir rouler à vélo, savoir nager, etc



- **Paralympisme** : initiation à un sport paralympique



- **Secourisme** : initiation aux premiers secours, "gestes qui sauvent", clip secourisme
Association partenaire pouvant être sollicitée : Ufolep



- **Santé** : sensibilisation à la nutrition



- **Féminisation** : utilisation du kit Alice Milliat (distribué aux différentes ligues), actions pour le Printemps du Hockey Féminin, diffusion du film Les incorrectes, etc



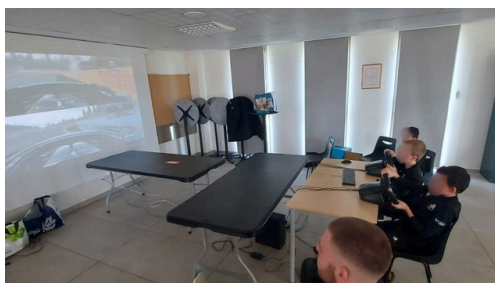
- **Intégrité** : sensibilisation sur le cyberharcèlement, sur les violences, sur la protection de l'enfance, etc



- **Evènements supporters** : fan zone (retransmission des matchs de hockey sur grand écran)



- **Du virtuel au réel** : ateliers cuisine, session jeux vidéos etc



3. Procédure

- Procédure à suivre pour faire une demande de subvention : référez-vous au document “Les démarches administratives à suivre”
- La plateforme sera clôturée le **14 juin à Minuit**. Aucun dossier ne sera pris en compte au-delà de cette date

Contact et coordination : Marion Bastian CTN
Mail : marion.bastian@ffhokey.org